

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en analyse chimique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, session 2025

Le président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en analyse chimique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, au titre de l'année 2025 :

Monsieur HEBRANT Marc, professeur des universités de 1ère classe, président, Ufr Science et technologies, Villiers-les-Nancy.

Madame MANGAVEL Cécile, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Lorraine, Vandoeuvre.

Madame CASTEX Stéphanie, ingénieure de recherche hors classe, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims.

Fait à Reims , le

